N°1164

du 25 SEPT. 2018

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6 Déséquilibre dans la chaîne de valeur du café et paupérisation des producteurs

## Le Togo et les siens de l'OIC fortement inquiets de l'effondrement des prix

**** Une campagne de communication prévue à compter du 1er octobre.***

P.3

# Sur la base des récents acquis entre enseignants et gouvernement

# Les principales orientations de l'année scolaire 2018-2019 fixées

*Pr. Komi Paalamwé Tchakpélé, Ministre en charge des Enseignements primaire et secondaire*

P.4 La lutte contre le paludisme du projet FEMSE

## Le Togo en échanges d'appuis techniques avec la Chine

P.4 Démarré en décembre 2017 autour de quatre axes

## Le ProCEMA veut des projets à financer

P.3 Opération de recensement électoral

## Test réussi sur les kits biométriques

P.4 Face aux changements climatiques et ses désastres

## L'Union européenne se dit solidaire du Togo

**Prix:** Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29** / **90 05 94 28**

# AZIMUTS INFOS

## Déchets plastique: quelles alternatives écologiques ?

***Matériaux biosourcés, recyclables, biodégradables... Plusieurs solutions sont proposées pour remplacer les plastiques traditionnels. Tour d'horizon du recyclage et de la recherche de bioplastiques plus respectueux de l'environnement que nos plastiques traditionnels.***

La France entend mettre en place à partir de 2019 un bonus-malus pour inciter les consommateurs à privilégier le plastique recyclé. Mais où en est le recyclage? Selon un récent rapport de l'ONU, 9 % des neuf milliards de tonnes de plastiques que le monde a jamais produits ont été recyclés. Si les choses progressent ces dernières années, tous les pays n'en sont pas au même point.

En Europe par exemple, 31 % des près de 26 millions de tonnes de déchets plastique collectés en 2016 ont été recyclés, selon la fédération européenne du secteur, PlasticsEurope, contre autour de 10 % aux États-Unis. Mais les chiffres sont aussi très variables d'un type de plastique à l'autre. Le Pet, dont sont composées les bouteilles, dispose de filières industrielles de traitement plus développées et la matière recyclée peut être réutilisée sans difficulté. À l'inverse, les pots de yaourt finissent encore en incinération, comme les composites utilisés dans l'automobile, trop chers à recycler.

Un des handicaps est aussi le manque de débouchés pour la matière recyclée, du fait de prix plus élevés que celle issue des énergies fossiles ou de doutes sur les propriétés de ces matériaux. Une grande partie des plastiques échappent aussi tout simplement à la collecte.

**Zoom sur les bioplastiques, biosourcés ou biodégradables**

Le terme générique " *bioplastiques* " peut prêter à confusion car il désigne à la fois des plastiques biosourcés (fabriqués en totalité ou en partie à partir de composants naturels renouvelables) ou des matières plastique biodégradables. Or, certaines matières biodégradables peuvent parfois provenir de ressources fossiles.

Des bioplastiques peuvent aussi combiner ces deux propriétés (biosourcés et biodégradables), mais c'est loin d'être toujours le cas : ainsi sur 2,05 millions de tonnes de bioplastiques produits dans le monde en 2017, moins de la moitié (880.000 tonnes) était biodégradable, selon la fédération European Bioplastics.

Les capacités de production mondiale de bioplastiques se situent majoritairement en Asie (56 %), qui est aussi la principale région de fabrication des plastiques traditionnels, devant l'Europe (18 %) et l'Amérique du Nord (16 %). En 2017, 58 % des bioplastiques produits dans le monde étaient utilisés dans l'emballage, largement devant le textile (11 %), les biens de consommation (7 %), ou l'automobile et autres industries de transport (7 % également).

**L'utilisation des bioplastiques**

Les plastiques biodégradables ont surtout vocation à remplacer le plastique conventionnel dans des produits risquant davantage de se retrouver dans la nature, comme les sacs fins à usage unique ou la vaisselle jetable. Des industriels travaillent aussi à mettre au point des techniques de biodégradation en mer pour lutter contre la pollution des océans.

Les plastiques biosourcés, eux, peuvent remplacer n'importe quel plastique issu de la pétrochimie, dans la mesure où la molécule produite est la même. Certains pays européens ont ainsi fixé des seuils d'incorporation dans les sacs à usage unique.

Mais pour justifier leurs prix plus élevés, les producteurs de bioplastiques tentent de mettre au point des matériaux aux propriétés nouvelles: plus légers, plus résistants voire dépolluants.

L'UNION Pour la Patrie

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

**Impression**
Groupe de presse L'Union

**Tirage**: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
**Hugue Eric JOHNSON**

Directeur de la Rédaction
**Jean AFOLABI**

Rédaction
**Sylvestre D.**
**Hervé AGBODAN**
**Maurille AFERI**
**Pater LATE**
**Kossiwa TCHAMDJA**
**Koffi SOUZA**
**Alan LAWSON**
**Abel DJOBO**
**Tony FEDA**

Service photographie
**Roland OGOUNDE**

Dessin-Caricature
**LAWSON Laté**

Graphisme
**Guillaume BOGLA**

**Photographie**

## Le concours empreinte Boad est lancé

Dans le cadre de la commémoration de ses 45 ans le 14 novembre 2018, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) lance un concours de photographie sur le thème "*Les projets financés par la BOAD*". Le concours est dénommé " ***Empreinte BOAD*** " et est ouvert du 27 août au 05 Octobre 2018.

Le concours est ouvert aux citoyens ressortissants de l'UEMOA, passionnés, amateurs et /ou professionnels de la photographie qui se seront inscrits. Les inscriptions ainsi que les informations détaillées relatives au concours sont accessibles sur le site dédié *www.empreinteboad.com*.

A l'issue du concours, 45 photographies présélectionnées avec à la clé un prix de cent mille Franc CFA (100 000 FCFA) pour chaque auteur, feront l'objet d'une exposition organisée par la Banque en marge du Forum qu'elle organise les 14 et 15 novembre 2018 dans les locaux de l'hôtel du 2 Février à Lomé. De plus, neuf (09) prix seront décernés : Huit (08) prix pays issus des votes du public dont un (01) pour chaque pays, et Un (01) grand prix dénommé " ***Empreinte BOAD 2018*** ", dont le choix sera fait par un Jury.

Chaque Prix Pays est constitué d'une enveloppe d'un million FCFA (1 000 000 FCFA) qui sera décerné à chaque lauréat par le Chef de la Mission Résidente de la BOAD du pays de l'Union à l'exception de celui du Togo qui sera remis par la Direction de la Communication, du Marketing, des Relations publiques et du Savoir ;

Le grand prix " ***Empreinte BOAD 2018*** " composé d'une enveloppe d'un montant de cinq millions (5 000 000) FCFA sera décerné au cours du Forum auquel le super lauréat sera invité.

**Institution**

## Lancement du parlement des écrivaines francophones

La Francophonie en mouvement. La 1ère édition du Parlement des écrivaines francophones a été lancée au cours d'une conférence de presse tenue au siège de l'OIF à Paris. Une soixantaine d'écrivains participeront à cet événement qui se déroulera, du 26 au 28 septembre 2018, à Orléans (France), sous le haut-patronage de Michaëlle Jean, la Secrétaire générale de l'OIF.

Espace d'échanges, de découvertes et de partage, ce Parlement mettra à l'honneur la littérature et la parole des femmes. Plus d'une soixantaine d'écrivaines francophones sont invitées à se rencontrer et à dialoguer, en français, langue qu'elles ont en partage et dont elles ont fait leur véhicule d'écriture, de valeurs, de rêves, de combats sur les cinq continents.

Sur une idée originale de Fawzia Zouari, journaliste écrivaine tunisienne, lauréate du Prix des cinq continents de la Francophonie en 2016*, le Parlement des écrivaines francophones nourrit l'ambition de rendre plus audible la voix des femmes, en leur offrant un espace de prise de parole destiné à donner le point de vue des écrivaines sur les débats ou les crises de nos sociétés, à encourager la présence féminine dans la prise des décisions et la résolution des conflits.

L'OIF, institution fondée sur le partage d'une langue et de valeurs communes, rassemble à ce jour 84 États et gouvernements dont 58 membres et 26 observateurs.

Promotion de la diversité culturelle et linguistique, dialogue des cultures, circulation des expressions culturelles, de même que la démocratie, les droits de l'Homme, l'État de droit et la justice, égalité Femmes-Hommes, figurent parmi ses actions prioritaires.

**Littérature**

## Un livre retrace l'histoire coloniale par le prisme de la sexualité

Sexe, race et colonies- La domination des corps du XVe siècle à nos jours, ouvrage collectif dirigé par Pascal BLANCHARD, Nicolas BANCEL, Gilles BOËTSCH, Dominic THOMAS, Christelle TARAUD, revient sur les présupposés du racisme en analysant les photographies prises pendant la colonisation.

Reposant sur plus de mille peintures, illustrations, photographies et objets répartis sur six siècles d'histoire au creuset de tous les empires coloniaux, depuis les conquistadors, en passant par les systèmes esclavagistes, notamment aux États-Unis, et jusqu'aux décolonisations, ce livre s'attache à une histoire complexe et taboue. Une histoire dont les traces sont toujours visibles de nos jours, dans les enjeux postcoloniaux, les questions migratoires ou le métissage des identités.

C'est le récit d'une fascination et d'une violence multiforme. C'est aussi la révélation de l'incroyable production d'images qui ont fabriqué le regard exotique et les fantasmes de l'Occident. Projet inédit tant par son ambition éditoriale, que par sa volonté de rassembler les meilleurs spécialistes internationaux, l'objectif de Sexe, race & colonies est de dresser un panorama complet de ce passé oublié et ignoré, en suivant pas à pas ce long récit de la domination des corps.

Dans ce livre monstre (544 pages, 1 200 illustrations et 97 auteurs) - et par son sujet souvent monstrueux -, les images sidèrent. Les mots, même les plus savants ("typification raciale", "biopolitique coloniale"…) ont peu de poids face à la violence de cette profusion de fantasmes illustrés. C'est cette avalanche d'images, leur répétition jusqu'au vertige, qui montre, davantage que bien des discours, le caractère systématique de la domination sexuelle des corps colonisés ou esclavagisés. A la chaîne, page après page, des seins de femmes noires pincés par des colons égrillards en costumes blancs. Des corps exposés, exotisés, érotisés, martyrisés ad nauseam.

Coloniser un pays, c'est donc aussi mettre l'autre à nu, le détailler, le posséder, le classifier, dans les tirages photographiques ou dans les livres d'ethnologie et de médecine. Ces milliers de cartes postales érotiques, ces chefs-d'œuvre de Delacroix, ce porno colonial économiquement fructueux ont fixé une "véritable frontière visuelle entre ces Ailleurs et leurs métropoles" qui appuiera bientôt la terrible hiérarchisation des races.

Pascal Blanchard est historien, chercheur associé au Laboratoire communication et politique (CNRS), spécialiste du " fait colonial " et des immigrations. Il a codirigé l'édition des huit ouvrages du coffret Un siècle d'immigration des Suds en France (GRA, 2009) et des ouvrages tels Le Paris arabe. Deux siècles de présence des Orientaux et des Maghrébins en France (La Découverte, 2003), La France noire. Trois siècles de présences (La Découverte, 2011). Documentariste, il a proposé les films Paris couleurs (France 3, 2005) et Noirs de France (France 5, 2012) et il a été co-commissaire scientifique de l'exposition " Exhibitions. L'invention du sauvage " (2012).

Sexe, Race et Colonies, Sous la direction de Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Gilles Boestsch, Dominic Thomas et Christelle Taraud. La Découverte. 2018.

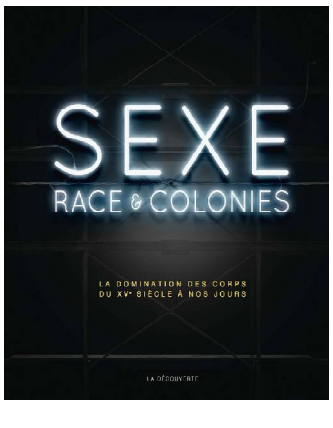

Sur la base des récents acquis entre enseignants et gouvernement

# Les principales orientations de l'année scolaire 2018-2019 fixées

**Late Pater**

L'année scolaire 2017-2018 a été, une fois de plus, l'une des plus tumultueuses. On a fortement craint une année blanche. Au finish, tout s'est achevé avec des résultats satisfaisants aux examens scolaires : au CEPD, 78,05% d'admis contre 79,63% en 2017 ; au BEPC, 55,40% contre 63,27% en 2017 ; au BAC I général, 78,70% contre 52,24% en 2017 ; au BAC I technique 63,89%, contre 57,61% en 2017 ; au BAC II général, 53,55% contre 59,88% en 2017; au BAC II technique, 85,03% contre 85,03% en 2017. *«Les résultats ont connu, dans l'ensemble, une progression sensible, portée surtout par les résultats au BAC 1 qui ont progressé de plus de 26 points, compensant ainsi les légers reculs constatés ailleurs et attestant que le système maintient toujours le cap de son dynamisme»*, déclare le ministre Komi Paalamwé Tchakpélé, à la veille de la nouvelle scolaire entamée ce 24 septembre 2018. Les effectifs des élèves de l'enseignement général sont passés de 2.353.829 en 2016-2017 à 2.442.788 en 2017-2018, soit un accroissement de 03,77%. Et le ministre de tutelle est conscient que *«cet accroissement des effectifs induit une augmentation des besoins et une plus grande mobilisation des ressources pour les couvrir»*. Voici des extraits de son **message de circonstance** : bilan de l'année scolaire écoulée et principales orientations de la nouvelle année scolaire 2018-2019.

**«**Le Gouvernement se réjouit du triomphe de l'esprit d'écoute, d'ouverture, de dialogue et de concertation qui continue de prévaloir entre les acteurs du monde éducatif, et qui a permis un aboutissement heureux dans le traitement des principaux dossiers inscrits au chapitre des diverses revendications des enseignants, ainsi que l'achèvement de l'année scolaire 2017-2018 dans des conditions satisfaisantes.

Au chapitre des acquis majeurs du dialogue et de la concertation avec les acteurs de l'éducation, et principalement les enseignants, il m'est agréable de rappeler, en premier lieu, le protocole d'accord relatif au secteur de l'éducation nationale, issu des laborieuses discussions au sein du groupe de travail mis en place par arrêté n° 2018-003/PM/RT du 18 janvier 2018, et signé le 19 avril 2018 entre le gouvernement et les organisations des syndicats d'enseignants.

Les différentes contributions au sein du groupe de travail ont permis de mettre en évidence les plus importantes mesures engagées par l'Etat au cours des dernières années, pour répondre aux préoccupations et aux revendications des enseignants du secteur public, d'identifier les défis et besoins prioritaires auxquels le secteur de l'éducation demeure confronté, et de prendre connaissance des moyens et ressources budgétaires alloués au secteur de l'éducation.

Grâce à la détermination de tous les acteurs, ainsi qu'à l'esprit de dépassement et au patriotisme de chacun, des engagements réciproques ont été pris, en vue de rétablir durablement le climat d'apaisement et de sérénité nécessaire au bon déroulement des activités pédagogiques et scolaires, de promouvoir la compréhension et la confiance mutuelles entre tous les acteurs de notre système éducatif, et de favoriser les conditions propices à la poursuite des efforts pour apporter des réponses adéquates et durables aux besoins et défis du secteur de l'éducation. Ainsi, la démarche inclusive et participative et l'approche globale dans la résolution efficiente et durable des défis de notre secteur ont été consacrées, et un consensus sur les principaux objectifs et priorités du système éducatif togolais a été établi.

De façon particulière, le gouvernement a notamment **consenti** en faveur des enseignants : un plaidoyer pour la sanctuarisation du budget de l'éducation pour l'année 2018, afin de permettre notamment les recrutements prévus des enseignants et pour un accroissement des investissements et des ressources budgétaires alloués au secteur de l'éducation nationale ; une revalorisation supplémentaire des primes des enseignants pour l'année 2018, pour un montant d'un milliard de francs Cfa et de deux milliards de francs Cfa pour l'année 2019, en plus des augmentations intervenues antérieurement ; un dixième de ces nouvelles augmentations de primes sera octroyé aux enseignants sur la base de critères de mérite, de rendement et de performance ; l'institution, à partir de 2020, d'un cadre de dialogue et de concertation entre le gouvernement et les acteurs du système éducatif, afin d'examiner, de manière participative, les prévisions de dépenses budgétaires du secteur de l'éducation et les allocations de ressources pour faire face à l'ensemble des défis et besoins.

En outre, le gouvernement a réaffirmé sa volonté de mettre en œuvre les mesures et les engagements adoptés depuis janvier 2017 en faveur de l'enseignement confessionnel, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la subvention de l'Etat, l'intégration de l'indemnité forfaitaire de vingt mille francs Cfa et la signature de la convention régissant les relations entre l'Etat et les confessions religieuses en matière d'enseignement confessionnel.

Il s'est dégagé par ailleurs entre tous les acteurs, une volonté partagée de promouvoir une gestion

*Pr. Komi Paalamwé Tchakpélé, Ministre en charge des Enseignements primaire et secondaire*

déconcentrée et participative du système éducatif. Enfin et surtout, les signataires du protocole d'accord se sont engagés à en appliquer de bonne foi tous les termes et à ne prendre aucune initiative tendant à affecter le climat de sérénité et d'apaisement issu de sa signature. A cet égard, je voudrais rassurer tous les acteurs de la détermination du gouvernement à **respecter** scrupuleusement ses engagements, et inviter par conséquent chaque partie prenante à respecter les siens. C'est la condition nécessaire à la préservation durable de la sérénité et de l'apaisement que nous appelons de tous nos vœux pour l'année scolaire qui s'ouvre et pour toutes celles qui suivront.

Un deuxième acquis majeur de l'année scolaire 2017-2018 est l'adoption du **statut particulier** du cadre des fonctionnaires de l'enseignement, par décret pris en conseil des ministres le 28 août 2018. C'était l'une des recommandations majeures du protocole d'accord du 19 avril 2018 que le gouvernement s'est activé à faire aboutir avant la nouvelle rentrée scolaire, comme le demandaient instamment les organisations syndicales des enseignants. Je voudrais réaffirmer les vertus cardinales du dialogue, qui a toujours permis de trouver des solutions consensuelles sur divers points de discorde. Il est heureux, en effet, que le statut particulier ait été le fruit de la contribution déterminante des enseignants eux-mêmes et des responsables de leurs organisations syndicales, dont je tiens à saluer la hauteur de vue et l'attachement indicible à la valorisation de leur métier. L'une des missions de ce statut particulier est justement de parvenir à un système éducatif de qualité, par la valorisation et la protection de la fonction enseignante. A cet effet, l'une des innovations majeures qu'il introduit est la professionnalisation de la fonction d'enseignant, par l'institutionnalisation de la formation professionnelle initiale qualifiante, l'institutionnalisation de la formation continue tout au long de la carrière, et, par conséquent, le renforcement des capacités adéquates de formation au niveau des structures agréées chargées de la formation et du perfectionnement des enseignants. Pour redorer le blason de notre profession et lui permettre de retrouver toutes ses lettres de noblesse, le statut particulier fixe également les règles et principes d'éthique et de déontologie des personnels enseignant et d'encadrement. Il fixe également de manière cohérente les différents corps de métiers de la fonction enseignante, les conditions et modalités d'évolution dans la carrière, les principes directeurs de la déconcentration et de la gestion du système éducatif, ainsi que les droits et avantages spécifiques à la fonction enseignante.

(…) Nous pouvons poursuivre avec optimisme les nouveaux chantiers déjà entamés, à savoir

*(suite à la page 4)*

Opération de recensement électoral

# Test réussi sur les kits biométriques

***Les opérations de recensement débutent la semaine prochaine dans la zone 1. Pour ce faire une opération de simulation grandeur-nature s'est déroulée le dimanche dernier au Centre de foire et d'exposition de Lomé, CETEF. Le président de la Commission électorale nationale indépendante a indiqué que cette opération a un double objectif : s'assurer de l'assimilation des agents électoraux des formations qu'ils ont reçues pendant deux (2) semaines, principalement les opérations sur les kits biométriques et d'autre part, d'assurer tous les partenaires de l'efficacité, de la rapidité et de la confidentialité dans la gestion de la liste électorale.***

**Faustin W.**

A l'occasion, Kodjona Kadanga a rappelé les avantages de l'utilisation des kits biométriques. «*Il s'agit de réduire les files d'attente pendant l'enrôlement des électeurs, rendre fiable le fichier électoral, renforcer la rapidité, la confidentialité dans la gestion de la liste électorale, c'est-à-dire l'identification, l'enrôlement, l'édition immédiate des cartes d'électeur, l'impression des listes et l'affectation dans les bureaux de vote*», a dit Kodjona Kadanga.

*Simulation d'opération d'enrolement d'électeur en présence du ministre de l'administration territoriale*

Pour les opérations de recensement, la CENI a indiqué l'implication de 38 commissions électorales locales indépendantes (CELI), 4.329 centres de recensement et de vote (CRV), 5.809 de Comités de listes et de cartes (CLC). «*3.287 kits biométriques seront nécessaires pour réaliser cette opération dans la zone 1 du 1er au 8 Octobre et dans la zone 2 du 18 au 24 Octobre.»*, a fait savoir le président de le CENI qui en appelle à la participation de tous les acteurs impliqués dans les processus électoraux.

Un test indépendant (mené par notre reporter) a noté un peu de lenteur dans le déroulement du processus de l'enrôlement: 5 minutes pour remplir la fiche de renseignements, 10 minutes minimum pour les opérations de saisie sur le kit biométrique et la délivrance de la carte d'électeur. A cette allure, 4 personnes seront traitées en 1h d'opération de recensement, soit une cinquantaine par jour sur un kit. Si on se réfère au nombre de kits annoncé par la CENI, on atteindra en moyenne 1,3 million de personnes enrôlées en l'espace

*La carte d'électeur à la simulation*

de 8 jours dans chaque zone. L'amélioration de la cadence permettra d'atteindre, peut-être, un bien meilleur score.

Il faut rappeler que le recensement électoral est prévu par la Céni pour la période du 1er au 8 Octobre pour la Zone 1 (toute la région Maritime et une partie de la région des Plateaux) et du 17 au 25 octobre pour la Zone 2 ( une partie de la région des Plateaux , la région Centrale, Kara et Savanes).

La liste électorale issue de cette opération de recensement servira à trois scrutins annoncés par la CENI : les locales et le référendum le 16 Décembre et les législatives, le 20 Décembre. Selon le chronogramme de la CENI, l'appel à candidature pour les élections locales se fera du 15 au 20 Octobre et la campagne électorale se déroulera du 30 Novembre au 14 Décembre conformément aux dispositions du code électoral.

La lutte contre le paludisme du projet FEMSE

# Le Togo en échanges d'appuis techniques avec la Chine

**Jean AFOLABI**

Le ministère de la Santé et de la protection sociale, en collaboration avec l'Administration nationale de la médecine traditionnelle chinoise, a organisé le mardi 18 septembre 2018 à Lomé le 2ème symposium sur la mise en œuvre du Projet de Contrôle du Paludisme vers son Elimination (en anglais Fast Elimination of Malaria by Source Eradication, FEMSE). Une rencontre qui a permis aux différents acteurs des Iles Comores, de Malaisie, de Sao Tomé et Principe, ainsi que du Togo, impliqués dans la mise en œuvre de ce projet, d'échanger sur les leçons apprises dans la mise en œuvre du projet et les conditions de sa mise à l'échelle, indique-t-on officiellement.

Au dire des participants, le projet a permis de traiter 99% de la population éligible en 2017 dans le district sanitaire de l'Est-Mono, retenu pour la phase pilote. Au bout de 03 mois, il a été enregistré une baisse de la prévalence parasitaire de 79% à 37%, ont-ils déclaré.

Le projet de contrôle du paludisme vers son élimination est initié par l'Administration nationale de la médecine traditionnelle chinoise en vue de l'élimination du paludisme dans le monde. Il s'agit d'une campagne de traitement de masse de la population contre le paludisme. Plus spécifiquement, précise Chine nouvelle, il consiste à administrer un antipaludéen du nom d'»Artequick» à toute la population de 6 mois et plus dans le but de détruire le parasite responsable de la maladie dans le corps des individus et de rompre ainsi la transmission du paludisme.

En vue de la réussite du projet, le secrétaire général du ministère de la Santé et de la protection sociale, le médecin-commandant Sossinou Awoussi, a indiqué qu'«*il faut mieux cerner et discuter de cette stratégie qui, éventuellement, peut être complémentaire aux autres stratégies déjà mises en œuvre pour l'élimination du paludisme*». «*La mise en œuvre de ce projet se situe dans le cadre du partenariat Chine-Afrique dont l'un des objectifs est d'œuvrer pour le bien-être des peuples*», a souligné de son côté l'ambassadeur de la République Populaire de Chine au Togo, Chao Weidong.

Démarré en décembre 2017 autour de quatre axes

# Le ProCEMA veut des projets à financer

**Late Pater**

Un appel à proposition ouvert vient d'être lancé dans ce sens. L'objectif général est de favoriser l'émergence d'organisations de la société civile et de réseaux d'organisations de la société civile professionnelles et crédibles auprès de leurs membres, de la société civile et de l'Etat. Il contribuera à la résolution participative des problèmes émergents et la redevabilité sociale, sensible au genre. Spécifiquement, il s'agit d'amener les organisations de la société civile togolaise et les faîtières/réseaux à consolider leurs capacités organisationnelles et institutionnelles en matière de planification, de gestion, de communication et d'égalité du genre. Les projets seront centrés sur des activités de représentation des intérêts collectifs et de participation au dialogue avec l'Etat et les collectivités territoriales. Le montant indicatif global mis à disposition de l'appel à propositions s'élève à 551 000 000 francs Cfa, répartis en 108 millions de francs Cfa pour le développement organisationnel (lot 1), en 280 millions de francs Cfa pour la gouvernance partagée (lot 2) et en 163 millions de francs Cfa pour l'égalité du genre et consolidation des organisations et réseaux de femmes (lot 3). Avec cette précision qu'il y a la possibilité de ne pas attribuer tous les fonds disponibles.

Toute demande de subvention dans le cadre de l'appel à propositions doit être comprise entre les montants minimum et maximum de 10 millions et 20 millions de francs Cfa (lot 1 et lot 2), de 10 millions et 26 millions de francs Cfa (lot 2). Une action comprend une série d'activités. La durée initiale prévue d'une action ne peut pas être inférieure à 6 mois ni excéder 18 mois. Les thèmes spécifiques auxquels les actions doivent se rapporter sont : améliorations de la vie associative et des fondamentaux de réseaux ; mutualisation des moyens et des compétences aux services des groupes cibles ; influence/lobbying/plaidoyer conjoint et/ou coordonné (lot 1) ; gouvernance locale ; droits humains, citoyenneté et démocratie ; contrôle citoyen de l'action publique ; renforcement des capacités pour la création d'un cadre favorable à la participation et au dialogue politique et multi-acteurs au niveau local et national ; partenariats innovants (lot 2) ; appui à la promotion de l'égalité du genre ; appui au réseautage ; lobbying et plaidoyer par rapport à l'application des lois, textes… ; renforcement des capacités pour la création d'un cadre favorable à la participation et au dialogue politique et multi-acteurs au niveau local et national (lot 3). Les actions doivent être mises en œuvre au Togo avec un impact soit local (préfecture ou commune), régional ou national. Bon à savoir : les types d'action suivants ne sont pas éligibles : actions consistant uniquement ou principalement à parrainer la participation de particuliers à des ateliers, séminaires, conférences et congrès ; actions consistant uniquement ou principalement à financer des bourses individuelles d'études ou de formation ; actions portant uniquement ou à titre principal sur des activités de sensibilisation ou d'information des membres du réseau ; actions portant uniquement ou à titre principal à des séminaires nationaux ou internationaux ; actions portant uniquement sur l'acquisition de matériels sauf si cette acquisition est nécessaire à la mise en œuvre de l'action. La date limite de soumission des demandes est fixée au **2 novembre 2018**.

A rappeler que, dans le cadre du 11ème Fonds européen de développement (FED) et du Programme indicatif national (PIN) Togo 2014-2020, le gouvernement du Togo et l'Union européenne ont convenu de retenir comme un des secteurs principaux de concentration la consolidation de l'Etat et de la sécurité et d'y consacrer un montant indicatif global de 100 millions d'euros. Ce choix vise, entre autres, à soutenir

*(suite à la page6)*

Sur la base des récents acquis entre enseignants et gouvernement

# Les principales orientations de l'année scolaire 2018-2019 fixées

*(suite de la page 3)*

notamment l'élaboration et l'adoption de la loi d'orientation de l'éducation nationale, l'ouverture prochaine des licences et masters professionnels d'enseignement dans les universités publiques du Togo, et la réforme de la gouvernance des Ecoles Normales d'Instituteurs, pour la rendre plus conforme aux exigences de la professionnalisation de la fonction enseignante. Pour relever davantage le défi de la qualité, la formation pédagogique des enseignants sera renforcée, avec notamment la construction déjà en cours d'une **septième ENI** dans la région des Savanes, et la **consécration à terme de l'ENS d'Atakpamé** à la formation pédagogique des inspecteurs et conseillers pédagogiques et au renforcement des capacités des enseignants. De même, la réforme curriculaire se poursuivra au cours primaire, avec l'élaboration, l'impression et la distribution progressives de nouveaux manuels, tandis que le rythme actuel d'innovation et de rénovation des programmes sera maintenu dans les collèges, voire accéléré avec l'introduction progressive des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation. Enfin, les filières d'enseignement technique, de formation professionnelle et d'apprentissage seront renforcées et revalorisées, et bénéficieront d'investissements et d'efforts soutenus conséquents pour répondre aux besoins réels de l'économie togolaise et du marché de l'emploi.

A cet égard, l'initiative du Chef de l'Etat de procéder à la création des Instituts de formation pour l'agro développement et des instituts de formation en alternance pour le développement, **les IFAD**, est porteuse de tous les espoirs pour notre jeunesse, avec l'ouverture prochaine de l'IFAD Aquaculture à Elavagnon dans la préfecture de l'Est Mono, la pose de la première pierre de l'IFAD Elevage à Barkoissi dans la préfecture de l'Oti le 14 mai 2018 et dont les travaux de construction débuteront dans les jours qui viennent, ainsi que la construction de huit autres instituts analogues annoncée pour les cinq années à venir (...)

Les différentes actions menées ont déjà permis d'améliorer considérablement les principaux indicateurs de scolarisation, qui sont toujours en constante progression. Ainsi, **1.606.835 manuels scolaires** ont été distribués aux élèves de l'école primaire pour l'année scolaire 2017-2018. Malgré les efforts soutenus du gouvernement pour assurer le recrutement continu des enseignants et la construction des salles de classes, les besoins de notre secteur demeurent encore importants (…)

Il nous souvient tous qu'à la rentrée scolaire 2017-2018, le Chef de l'Etat a gratifié tous les élèves des écoles primaires et secondaires du secteur public de l'enseignement général et technique, d'une **couverture sociale et médicale**, qui sera élargie ultérieurement au secteur privé laïc et confessionnel. Cette nouvelle initiative du Chef de l'Etat doit permettre à plus de deux millions d'enfants scolarisés de bénéficier d'une assurance médicale appelée « School Assur », grâce à laquelle ils pourront se soigner convenablement en cas de maladie, ou se prémunir contre les conséquences financières des maladies et des événements accidentels pouvant survenir durant leur parcours scolaire. Les premiers résultats de cette expérience unique sont très encourageants. En effet, au 14 septembre 2018, près de 620.000 actes médicaux ont été délivrés, pour un coût total de plus de 1.525.000.000 F CFA. Nous espérons donc fortement que l'intensification de l'information sur les bienfaits de la couverture médicale scolaire permettra d'étendre ses effets sur un plus grand nombre (…) Beaucoup d'autres actions liées à la qualité, à l'accès et au maintien des enfants en général, et des filles en particulier, seront réalisées au cours de cette année avec la participation de tous les acteurs.

Je voudrais enfin m'adresser à vous, chers élèves, nos chers enfants (...) Soyez donc assidus à vos activités scolaires dès le premier jour et tout au long de l'année. Bannissez de vos comportements tout ce qui peut dégrader votre corps et votre âme. Une fois de plus, ne succombez pas aux tentations liées au mauvais usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en passe de devenir un véritable fléau de notre temps par toutes les informations incontrôlées et incontrôlables qu'elles charrient. C'est pourquoi, pour préserver les bonnes mœurs et la pureté de nos valeurs, nous envisageons d'**interdire l'usage du téléphone portable dans les établissements scolaires à partir du 1er janvier 2019 »**.

Face aux changements climatiques et ses désastres

# L'Union européenne se dit solidaire du Togo

L'Union européenne (UE) et ses Etats membres restent solidaires du Togo et déterminés à aider le pays à faire face aux changements climatiques, à élaborer des plans d'action nationaux et à réaliser la transition vers des économies sobres en carbone et résilientes face au changement climatique. C'est le message clé qui marque l'édition 2018 de la «Semaine de la diplomatie climatique», qui se tient depuis hier 24 septembre, jusqu'au dimanche 30 septembre. Une semaine au cours de laquelle les délégations de l'UE dans le monde entier s'adressent en partenariat avec les Etats membres, aux communautés et aux organisations, en soulignant les actions positives et la collaboration sur le changement climatique.

Présidente de la COP21, la France se dit au cœur de l'action climatique internationale. Après l'adoption et l'entrée en vigueur de l'accord de Paris et face à une urgence climatique qui s'accélère année après année, les efforts de la France se concentrent désormais sur la consolidation des acquis. La France place ainsi l'accélération de la mise en œuvre et de la ratification universelle de l'accord au centre de sa diplomatie, affirme-t-elle.

Au Togo, l'engagement climatique français se traduit par un soutien au renforcement des capacités de la fonction publique, des entreprises, des médias, de la recherche et des organisations de la société civile togolaise actives dans l'adaptation et la lutte aux changements climatiques. Par des projets et programmes d'envergure nationale, ou mis en place à l'échelle locale, la France accompagne le gouvernement togolais et les acteurs nationaux dans le développement d'une société résiliente et respectueuse du climat.

L'Allemagne, pays hôte de la COP23 à Bonn, mène depuis plusieurs années une diplomatie climatique active qui est désormais guidée par les objectifs du développement durable de la COP 21 et les Accords de Paris. Au Togo, souligne un communiqué de l'UE, l'Allemagne s'engage à travers son ministère de la Coopération et le ministère de l'Environnement depuis des années en appuyant les partenaires togolais dans leurs ambitions de lutte contre le changement climatique et de l'adaptation au changement climatique. Depuis 2014, une enveloppe d'environ 30 millions d'euros (20 milliards de FCFA) a été mise à disposition à travers une multitude de programmes et projets exécutés par des institutions de la coopération allemande.

Entre autres manifestations marquant cette édition, une conférence sur le thème «Le changement climatique au Togo. Quelles conséquences sur la santé ? Etats des lieux et ambitions» est prévue ce jeudi 27 septembre à l'hôtel Sarakawa à Lomé.

L'UE et ses États membres soulignent être les principaux bailleurs de fonds pour le climat et ont fourni, avec la Banque européenne d'investissement, un total de 20,2 milliards d'euros en 2016 (reportés en 2017) pour soutenir l'action climatique dans les pays partenaires. Cela représente une augmentation de 15% par rapport à l'année précédente ou d'environ 50% par rapport à 2012, avec un accent supplémentaire sur les mesures d'adaptation dans les pays les plus vulnérables.

FOOTBALL

# La Conférence sur le football identifie les tendances et les tactiques émergentes

***70 jours après la finale de la Coupe du Monde de la FIFA 2018™, les entraîneurs et les experts techniques de près de 200 associations membres et de toutes les confédérations se sont réunis le 23 septembre à la Conférence de la FIFA sur le football à Londres pour analyser les dernières tendances et les tactiques footballistiques que l'on a pu voir à l'œuvre en Russie.***

**Hervé A.**

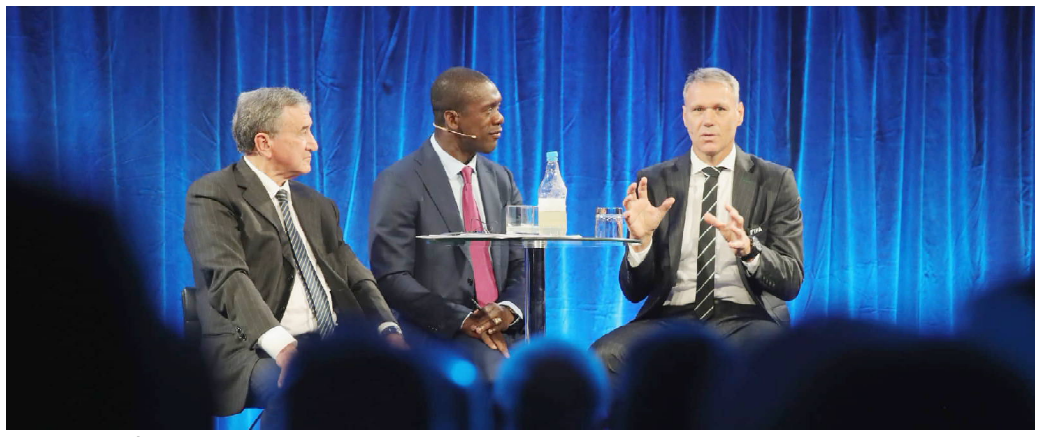

Pour la première fois, les entraîneurs et les experts techniques de toutes les associations membres étaient invités à se réunir lors d'une conférence unique post-Russie 2018 pour une analyse et une discussion au sujet des principaux enseignements et expériences de la Coupe du Monde de cet été.

Au cours de la conférence, Carlos Alberto Parreira, chef du Groupe d'études techniques de la FIFA (TSG) et entraîneur légendaire, et Marco van Basten, Directeur du développement technique de la FIFA, ont partagé leurs points de vue sur quatre domaines clés : analyse comparative des buts des éditions 2010, 2014 et 2018 de la Coupe du Monde de la FIFA, coups de pieds arrêtés, analyse de certaines des quatre équipes demi-finalistes de la Coupe du Monde, et rôle du meneur de jeu dans cette compétition. Le rapport complet du TSG sur la Coupe du Monde de la FIFA 2018 doit être publié le 16 octobre 2018.

Le parcours de la France jusqu'au sacre en Coupe du Monde de la FIFA a également été à l'honneur lors de l'entretien en direct avec Didier Deschamps, l'entraîneur des Bleus.

Prenant la parole et répondant à diverses questions des entraîneurs au cours de la réunion, Deschamps a souligné l'importance du travail d'équipe et de la gestion des hommes, et de la façon dont les entraîneurs devraient aider à créer le bon environnement pour chaque joueur dans tous les aspects de leur préparation en vue d'un match et d'un tournoi majeur.

Les entraîneurs et les experts techniques présents à la Conférence de la FIFA sur le football ont également été invités à participer à d'autres tables rondes et réunions inter-confédérations au cours de la conférence, offrant ainsi une occasion supplémentaire de partager les leçons et expériences spécifiques tirées en Russie. Ils sont notamment parvenus à un très large consensus, tout au long de la journée, sur la grande qualité du football observée pendant le tournoi, ainsi que sur l'amélioration du fair-play sur le terrain.

Au cours des séances de travail, le Président de la Commission d'arbitrage de la FIFA, Pierluigi Collina, et le Directeur de l'arbitrage de la FIFA, Massimo Busacca, ont également présenté un aperçu des questions liées à l'arbitrage, y compris la mise en œuvre réussie de l'arbitrage avec assistance vidéo (VAR) à la Coupe du Monde de la FIFA 2018. (Source : fifa.com)

ACNOA

# Lydia Nsekera, candidate pour la présidence

***Le continent organisera en 2022 pour la première fois un événement olympique, les Jeux de la Jeunesse d'été. Ils sont promis au Sénégal. Avant cela, son association des comités nationaux olympiques, l'ACNOA, pourrait confier à une femme les clefs du bureau présidentiel.***

Lydia Nsekera, la présidente du comité olympique du Burundi, a annoncé en fin de semaine passée sa décision de se présenter à la prochaine élection à la présidence. Elle est prévue le 29 novembre 2018 à Tokyo, en marge de l'assemblée générale annuelle de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO). La dirigeante africaine s'est déclarée à l'occasion d'une conférence de presse à Bujumbura, la capitale du Burundi.

"*Je veux vous informer que si mes collègues m'accordent leur confiance, la priorité sera donnée à la création d'un climat de confiance, à l'unification du continent, mais surtout à l'établissement des principes de bonne gouvernance, a-t-elle expliqué au moment de lever le voile sur son programme de campagne. Je me suis rendue compte que notre continent souffre de déchirements et qu'il nécessitait du sang nouveau pour se redresser. J'ai bien réfléchi, et au vu de mon expérience en tant que dirigeante tant au plan national qu'international, je crois pouvoir contribuer à son redressement.*"

Pour rappel, l'ACNOA doit procéder à une nouvelle élection à la présidence depuis la décision du Tribunal arbitral du sport (TAS) d'invalider le scrutin du mois de mai 2017. L'Ivoirien Lassana Palenfo, le sortant, avait remporté la mise. Son unique rival, le Camerounais Hamad Kalkaba Malboum, avait été interdit d'aller jusqu'au bout de la campagne.

Mais les experts du TAS, saisi par le battu, ont estimé son exclusion abusive. Ils ont annulé l'élection du printemps 2017 et ordonné l'organisation d'un nouveau scrutin. Un vote pour lequel Lassana Palenfo a finalement décidé de ne pas se présenter.

A 51 ans, Lydia Nsekera bénéficie d'une impeccable réputation dans le mouvement sportif international. Elle est membre du CIO depuis 2009, une institution où elle préside notamment la commission Femmes et Sport.

JUDO

# La reine Agbegnenou !

***Clarisse Agbegnenou a décroché son troisième titre mondial chez les -63kg, dimanche, à Bakou, après avoir survolé la compétition jusqu'en finale. A 25 ans, son palmarès est déjà hors norme.***

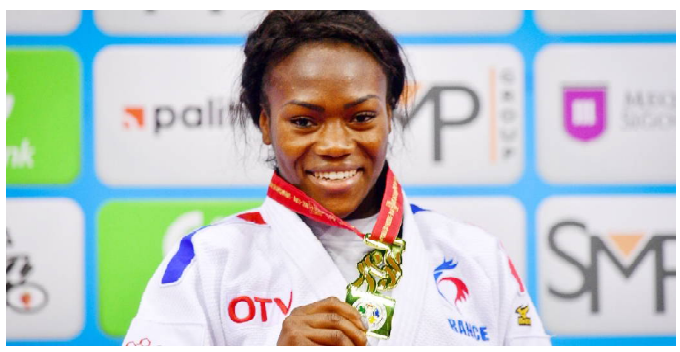

Triple championne d'Europe, et maintenant triple championne du monde ! Pour la troisième fois de sa carrière, après 2014 et 2017, Clarisse Agbegnenou a mis le monde à ses pieds chez les -63kg. Débarquée à Bakou avec le statut de n°1 mondiale, la protégée de Larbi Benboudaoud a parfaitement assumé son statut de grande favorite pour offrir à la délégation française sa deuxième médaille, du plus beau métal, après le bronze d'Amandine Buchard il y a deux jours.

Après une matinée habilement gérée (trois combats, trois ippons), Agbegnenou n'a eu besoin que deux attaques, et 30 secondes, pour balayer l'Allemande Martyna Trajdos en demi-finales. En finale, la Japonaise Miku Tashiro lui a clairement posé plus de problèmes, notamment au niveau de la prise de garde. Mais après plus de quatre minutes d'effort, au golden score, elle a fini par la mettre sur le dos, comme toutes les autres.

Si l'on ajoute les breloques en argent conquises en 2013 et en 2015, cela fait maintenant cinq médailles mondiales pour Agbegnenou, à 25 ans seulement. Personne, dans l'histoire du judo féminin français, n'est monté sur autant de podiums planétaires. Et c'est maintenant au sommet de l'Olympe, après l'argent de Rio en 2016, qu'on l'attend en 2020. Agbegnenou a suffisamment prouvé qu'elle avait tout d'une reine.

# Deux nouveaux trophées décernés pour l'édition 2018

En plus du traditionnel Ballon d'Or, France Football a créé deux nouveaux trophées cette année, qui seront eux aussi attribués le 3 décembre.

C'est une grande nouveauté. Le 63e Ballon d'Or, qui récompense le meilleur joueur de football de l'année, sera décerné le lundi 3 décembre, à Paris. Mais ce ne sera pas le seul trophée remis cette année. France Football, organisateur du prix, a annoncé la création du Ballon d'Or féminin, et du Trophée Kopa, à destination du meilleur joueur de moins de 21 ans.

Le Ballon d'Or féminin sera, comme son homologue masculin, attribué à la meilleure joueuse du monde de l'année. Celui-ci sera soumis au vote de journalistes spécialistes du football féminin. Le lauréat du Trophée Kopa sera pour sa part élu par les 33 lauréats du Ballon d'Or encore vivants, parmi lesquels "*Denis Law, Franz Beckenbauer, Michel Platini, Jean-Pierre Papin, Marco Van Basten, Zinedine Zidane, Lionel Messi, Cristiano Ronaldo...*", explique France Football dans un communiqué.

Les finalistes de ces trois récompenses seront annoncés le lundi 8 octobre, "*entre 9h et 19h15*", précise le média. La cérémonie aura pour sa part lieu à partir de 20h45 le lundi 3 décembre.

# Pépé est devenu intransférable

Présent en conférence de presse lundi, Christophe Galtier a fait le point sur l'avenir de Nicolas Pépé, brillant depuis la reprise du championnat. Pour le coach du Losc, normalement son attaquant va rester toute la saison.

Si le Losc est seul dauphin du PSG après six journées de Ligue 1, Nicolas Pépé n'y est pas étranger. Avec quatre buts et trois passes décisives, l'international ivoirien est tout simplement en feu. A tel point que "*quelques grands clubs qui s'intéressent à lui*", notamment le FC Barcelone, comme l'a déclaré le président nordiste Gérard Lopez, la semaine dernière sur RMC Sport. Mais comme son dirigeant, Christophe Galtier a assuré que son joueur devrait rester toute la saison.

"*Nicolas est devenu un joueur intransférable, a lâché Galtier lundi en conférence de presse. Je sais que le président souhaite le conserver toute la saison, que Nicolas souhaite aussi faire une saison pleine et que nous souhaitons aussi l'avoir avec nous. Donc je pense que tout le monde va se rejoindre de ce côté-là, mais on n'est pas à l'abri, au mercato d'hiver, d'avoir des offres.*"

# Première victoires des Sénégalaises

Engagée dans la Coupe du monde féminine 2018 de basketball, les Lionnes du Sénégal ont arraché un succès très important face à la Lettonie dimanche (70-69). Aucune équipe africaine n'avait encore gagné une rencontre de poule en 65 ans, et aucune équipe africaine n'avait dompté une nation européenne dans cette compétition.

Dimanche 23 septembre restera dans les annales. L'équipe nationale féminine du Sénégal a arraché un succès historique à Tenerife, en Espagne. Battues samedi par les Etats-Unis pour leur entrée en matière dans cette Coupe du monde féminine, les Lionnes ont lutté jusqu'au bout dimanche pour finalement battre in extremis la Lettonie dans les derniers instants de leur deuxième match dans le groupe D (70-69). C'est la première fois qu'une équipe africaine s'impose dans un match de poules de cette compétition.

Créé en 1953, ce championnat du monde féminin a accueilli sa première nation africaine, à savoir Madagascar, en 1971. Les Malgaches furent éliminées avec trois défaites en autant de matches. Le Sénégal (1975, 1979, 1990, 1998, 2002, 2006, 2010), le Zaïre (1983, 1990) puis la RDC (1998), le Kenya (1994), la Tunisie (2002), le Nigeria (2006), le Mali (2010), et enfin le Mozambique et l'Angola (2014) ont depuis participé au Mondial. Et avant les Lionnes en 2018, aucun de ces pays n'avait gagné un match de poule.

Ce n'est qu'en 1990 qu'une équipe féminine africaine obtint une victoire. L'œuvre des Sénégalaises déjà. Eliminées en phase de poules, elles s'inclinèrent ensuite contre l'Italie mais s'imposèrent face au Zaïre en match de classement. En 1998, dans cette même configuration, les Sénégalaises furent battues par la Corée du Sud mais elles sortirent victorieuses face à l'Argentine, apportant ainsi à l'Afrique sa première victoire en Coupe du monde face à une nation d'un autre continent.

Déséquilibre dans la chaîne de valeur du café et paupérisation des producteurs

# Le Togo et les siens de l'OIC fortement inquiets de l'effondrement des prix

**** Une campagne de communication prévue à compter du 1er octobre.***

**Jean AFOLABI**

Les producteurs de café du monde entier – parmi lesquels on cite le Togo – sont confrontés à la pire situation qu'ils aient connue depuis des décennies en raison de la crise générée par les cours internationaux extrêmement bas. Dans un courrier en date du 10 septembre 2018 au directeur exécutif de l'Organisation internationale du café (OIC), José Dauster Sette, il est pointé «*le déséquilibre dans la chaîne de valeur du café et le processus de paupérisation des producteurs de café*», qui sont à des niveaux qualifiés de tragiques. «*Non seulement le cours international a chuté à cause de la spéculation, mais de nouvelles menaces sont apparues : les coûts immenses de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique et les nouvelles pratiques commerciales qui imposent des solutions financières coûteuses dont les coûts sont répercutés sur les producteurs par des prix plus bas*», souligne la note.

Les producteurs sont déterminés à encourager un dialogue très sérieux au sein de la chaîne de valeur afin de trouver des moyens de travailler ensemble de manière constructive pour enrayer la paupérisation des caféiculteurs dans le monde entier. Cette conversation est attendue ouverte et transparente, notamment par la publicité sur la durabilité axée sur le marketing aux efforts et aux mesures efficaces et coordonnées qui assurent la durabilité économique de 25 millions de familles.

«*Toute la chaîne est coresponsable de la santé et de la rentabilité de chacun de ses maillons; autrement, nous verrons un avenir sans café dans les prochaines décennies*», sonne le courrier.

On estime que c'est le moment pour l'Organisation internationale du Café (OIC), en tant qu'organisation intergouvernementale du café, d'exercer un rôle de chef de file pour promouvoir ce dialogue approfondi, d'une manière proactive et innovante, en travaillant avec les gouvernements des pays importateurs et exportateurs, l'industrie, les associations de producteurs, les ONG et les autres acteurs. En outre, le Forum mondial des producteurs de café, dont la deuxième réunion mondiale est prévue en juillet 2019 au Brésil, s'emploiera très activement à promouvoir des mesures coopératives et réalistes en faveur du maillon le plus faible – les producteurs de café – et à faire en sorte que le succès de la filière café soit défini par celui de chacun de ses chaînons.

Du coup, la crise actuelle des prix et les moyens d'y faire face deviennent le principal sujet qui guide toutes les délibérations et tous les débats de la 122e session du Conseil international du Café et de l'ordre du jour établi par l'OIC pour ces réunions. Ainsi, dans un projet de résolution sur le niveau des prix du café présenté par les pays exportateurs à leur récente 122è session (du 17 au 21 septembre 2018) à Londres, il est décidé «*de lancer un plan de communication mondial ciblant les consommateurs, les producteurs, l'industrie du café, les faiseurs d'opinions et les autres parties prenantes, en utilisant les médias sociaux et d'autres moyens de communication afin de montrer la réalité économique du secteur du café – du producteur au consommateur final – à compter de la Journée internationale du Café, le 1er octobre 2018*»

A la 110ème réunion de son Conseil d'administration, pour le compte du Togo

# La BOAD valide 14 milliards pour l'eau et l'hôtel 2 Février

La Banque ouest africaine développement (Boad) vient de valider une enveloppe de 14 milliards de francs Cfa en faveur de l'alimentation en eau potable de centres semi-urbains au Togo et pour la réalisation des travaux confortatifs de l'hôtel 2 Février à Lomé. C'est ce qui ressort de la 110ème réunion du Conseil d'administration de cette institution financière de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) tenue le 19 septembre 2018 à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne le volet eau potable, le projet global porte sur l'alimentation en eau potable de 89 centres semi-urbains au Togo. Un communiqué de la Banque cite des centres les moins couverts, avec un taux de couverture de 20% pour une moyenne nationale de 50%. Le financement de la BOAD servira à la construction de trente-cinq (35) systèmes d'alimentation en eau potable desservant quarante-six (46) centres semi-urbains à travers la réalisation de : i) cinq (05) prises en rivière et quarante-huit (48) forages ; ii) trente-cinq (35) unités de traitement pour une production de 28 056 m3/jour d'eau potable ; iii) 369 459 mètres linéaires de canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable ; et iv) trente-neuf (39) châteaux d'eau d'une capacité totale de 7 650 m3 desservant 546 bornes fontaines et 700 branchements particuliers. **Montant du financement: 10 000 millions de francs**.

Pour ce qui est des travaux confortatifs de l'hôtel 2 Février, le projet vise l'acquisition et l'installation d'équipements pour la mise à niveau, notamment, de systèmes de (i) sécurité incendie ; (ii) chauffage, ventilation et climatisation et (iii) déplacement vertical de l'Hôtel 2 Février conformément aux standards d'Emaar Hospitality Group, nouveau gestionnaire du réceptif. **Montant du financement : 4 000 millions.**

L'hôtel 2 Février, devenu Address Hôtel 2 Février après être passé sous gestion en juin dernier du groupe émirati a été ouvert en 1980. Il a été entièrement rénové par le groupe Kalyan qui en a obtenu la concession pour 30 ans, précise-t-on officiellement. Il représente l'un des atouts les plus importants du tourisme d'affaires et de l'ambition du gouvernement de faire du Togo, un centre d'affaires régional par excellence.

Dans la mise en œuvre du Projet de développement et de gouvernance minière

# Le Togo veut se doter d'une cartographie des mines artisanales

En ligne avec son ambition d'une meilleure gouvernance minière, le Togo veut disposer d'une cartographie des mines artisanales à petite échelle et des carrières clandestines qui se développent sur son territoire. La démarche devrait permettre à l'Etat de mieux localiser ces sites d'exploitations artisanales, à petite échelle et même clandestines, des ressources minières comme l'or et le diamant. Objectif ultime : mieux encadrer le secteur pour en faire un meilleur contributeur à l'économie nationale.

Selon divers rapports, notamment de l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et de la Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG), l'exploitation de l'or et du diamant au Togo s'effectue sous forme artisanale sur plusieurs sites alluvionnaires. Et même si l'activité de commercialisation de ces ressources occupe une place croissante dans les activités d'exportation, ces dernières années, l'essentiel des ressources exportées provenaient des pays voisins, nuancent-ils.

Selon un document consulté par Togo First, l'élaboration de la cartographie comportera deux axes principaux : d'abord la conception d'une carte identifiant et géo-localisant l'étendue de toutes les mines clandestines artisanales à petite échelle et des carrières d'exploitation de matériaux de construction (sable, graviers, latérites et quartzites) recensées sur le territoire. Ensuite, la mise en place d'une base des données compatible à ArcGIS et SIG courants, renfermant toutes les données thématiques collectées : le classement des sites selon leur ressort administratif, la superficie de chaque site, le type de minerai ou matériau de construction.

Cette activité sera financée par le Projet de Développement et de Gouvernance Minière qui a lancé un avis de recrutement d'un consultant, dans cette perspective.

Démarré en décembre 2017 autour de quatre axes

# Le ProCEMA veut des projets à financer

*(suite de la page 4)*

le gouvernement dans la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE 2013-2017) et de l'actuel PND et à renforcer les capacités de la société civile.

Le devis-programme pluriannuel du Programme de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif (ProCEMA) a démarré en décembre 2017 et s'articule autour de quatre axes : mieux impliquer la société civile dans la redevabilité de l'action gouvernementale et la gestion des affaires publiques, assurer une meilleure coordination Etat-Monde associatif, encourager les candidatures féminines et accroitre la présence de femmes aux postes électifs et contribuer à une meilleure participation du milieu culturel dans le débat citoyen. Quatre résultats essentiels sont attendus à l'issue du programme : les faitières des organisations de la société civile, professionnelles et représentatives, sont capables de renforcer les capacités de leurs membres, en particulier des femmes et de jeunes filles, à jouer pleinement leur rôle d'acteur de développement et de contrôle de l'action gouvernementale ; l'État assure la promotion, la supervision et le dialogue avec le monde associatif ; la participation des femmes et des jeunes filles à la vie publique et politique ainsi qu'à la gestion des affaires locales est accrue ; le monde culturel s'intègre dans des actions de dialogue de la société civile et dispose de meilleures conditions afin de participer au débat citoyen.

On note deux grandes catégories de regroupements ou faîtières : les faîtières géographiques (régionales et nationales) et les faîtières et réseaux thématiques ou sectoriels. Les différents diagnostics réalisés ont montré quelques caractéristiques communes aux réseaux : d'une manière générale, les regroupements collectifs (géographiques ou sectoriels) ont des difficultés à remplir leurs missions de base que sont la circulation de l'information, la communication et le respect de la vie associative (interne ou celles de leurs membres), le travail de lobbying/plaidoyer ; l'absence de vision pour beaucoup d'entre elles a pour conséquence une faiblesse organisationnelle et ne contribue pas au développement d'une bonne gouvernance interne ou d'une expertise spécialisée réelle, les fondamentaux de la vie associative ou de la gestion manquent parfois ; les difficultés dans le respect des textes de base, engendrant des conflits de rôles et responsabilités entre les dirigeants et entre les organisations membres et les faîtières.

Après l'annulation de son émission d'Obligations du 14 septembre

# Le Trésor public remet les 20 milliards ce vendredi

Le Trésor public togolais retourne sur le marché financier régional ce vendre 28 septembre 2018 pour des Bons assimilables du Trésor (BAT) de 20 milliards pour une maternité de douze (13) mois. L'échéance est attendue le 29 septembre 2019. Deux semaines plus tôt, il renonçait à une émission d'Obligations du même montant.

Pour l'émission de ce vendredi, la valeur nominale unitaire est fixée à 1 000 000 FCFA, et le taux d'intérêt multiple. Les titres émis sont remboursables le premier jour suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons, l'avis de cession de l'Agence UMOA-Titres.

Suivant la publication du calendrier des émissions de titres publics dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), intervenue le vendredi 6 juillet dernier par l'Agence UMOA-Titres, il en ressort que le volume global prévisionnel des émissions, attendu pour le troisième trimestre de l'année en cours, s'élève à **916 milliards de FCFA**, qu'il est prévu de lever par voie d'adjudication. Ce programme est réparti comme suit : 438 milliards de Bons du Trésor; et 478 milliards d'Obligations du Trésor.

Sur ce volume, le Trésor public du Togo envisage de lever un total de 130 milliards, dont 110 milliards en Obligations assimilables de Trésor (OAT). Dans les détails, Bons de Trésor de 20 milliards interviennent seulement le 28 septembre pour une maturité d'un an. Les Obligations sont prévues comme il suit : 50 milliards le 20 juillet pour des maturités de 3 ans et 5 ans ; 20 milliards le 17 août sur 3 ans ; et 20 milliards le 31 août sur 5 ans. En septembre, le Trésor public intervient seulement une fois, à savoir le 14 pour des Obligations de 20 milliards sur une période de 3 ans. Officiellement, le Togo ne fait que respecter sa programmation de sortie sur le marché financier régional.

Sur l'ensemble de l'Union, ce sont les Trésors publics du Niger, du Bénin et du Burkina Faso qui arrivent en tête avec des prévisions respectives de 215 milliards (dont des OAT de 127,5 milliards), 200 milliards (dont des BAT de 102 milliards) et de 175 milliards (dont des OAT de 100 milliards). La Côte d'Ivoire prévoit de lever uniquement des BAT de 95 milliards, le Mali 90 milliards (dont des BAT de 50 milliards) et la petite Guinée-Bissau des Bons de 5 milliards et des Obligations de 6 milliards.

Sexualité précoce des jeunes filles

# L'adaptation au monde à l'envers

**Etonam Sossou**

«*Les enfants font l'amour de plus en plus tôt et ne pensent qu'au sexe*». De nombreux jeunes partagent l'avis de Blandine étudiante. Un fait divers a relancé le débat. Une jeune fille, âgée de 18 ans, en classe de terminale violée à l'âge de 10 ans par un colocataire de sa mère, aurait été initiée par sa tante aux attouchements sexuels et a déjà eu plusieurs rapports avec des hommes plus âgés qu'elle. La petite fille, qui a pris goût à ces pratiques, en est désormais nymphomane. Pour assouvir son désir, elle effectue régulièrement des fugues, à la recherche d'hommes pour la soulager. Sa mère a décidé de porter plainte contre tous ceux qui ont perverti sa fille. Ce fait divers serait, pour certains, révélateur d'une dérive. Bien des jeunes filles seraient victimes d'abus sexuels. Daniel, 30 ans, enseignant pense que cette situation est «*due à une inconscience des adultes qui n'hésitent pas à profiter de l'ignorance des petites filles* ».

Il existe une autre raison qui pousserait les mineures à avoir des relations sexuelles précoces. L'occidentalisation de la société. La diffusion de séries télévisées et l'avènement d'internet éloigneraient certaines d'entre elles de la coutume qui veut que les relations sexuelles ne se pratiquent que dans le cadre du mariage. « *Avoir des relations sexuelles tôt est devenu un phénomène de mode*», constate Gaëlle, 15 ans, élève en classe de 4ème. Celles, comme elle, qui refusent de s'adonner à ces pratiques seraient considérées comme ringardes. Selon elle, *« les jeunes imitent les Européens et les Américains à travers internet et les séries télévisées. Maintenant, ils téléchargent des films pornographiques sur leurs téléphones portables et les visionnent pendant les heures de pause.* »

Omar 27 ans, étudiant en informatique, pense que « *le meilleur moyen de faire face à cette situation est d'informer les plus jeunes sur les dangers d'une sexualité précoce.* » En traversant les rues de Lomé, il affirme qu'il lui est maintes fois arrivé de *« voir des petits garçons et petites filles âgés à peine de 10 ans faire l'amour au pied des manguiers. C'est le monde à l'envers !* », s'acharne-t-il.

***Démission des parents***

Murielle, 31 ans, comptable à Lomé ; pointe du doigt les géniteurs. *« Les parents qui sont irresponsables et la cause de la mauvaise éducation de leurs progénitures. Dès l'âge de 10 ans, certains d'entre eux procurent des téléphones portables à leurs enfants. Il ne faut pas s'étonner après qu'ils aillent voir des films pornographiques qui circulent de nos jours partout.* ». Nathaniel, 13 ans, en classe de 5ème, blâme plutôt « *les mères qui, selon lui, sont fautives puisqu'elles n'éduquent pas leurs filles* ». Des propos que ne partage pas entièrement Mama Titi, 45 ans, mère de quatre enfants. Elle admet que certains parents ne jouent pas leur rôle, mais estime que les jeunes se détournent trop souvent des valeurs qui leur ont été transmises. « *Les jeunes filles ont souvent de mauvaises fréquentations et sont de plus en plus matérialistes. A mon époque, se remémore-t-elle, il était impossible de se comporter comme elles le font. Nous restions près de nos mères pour les aider dans les tâches ménagères* ».

***Nostalgie de la sexualité avec les bonnes mœurs***

La sexualité précoce des jeunes filles est aujourd'hui sujet de discorde. Pourtant, il fut un temps où elle ne heurtait pas les bonnes mœurs. Par le passé, les mariages de mineures étaient fréquents. Rebecca, 50 ans, estime que la situation des filles mariées très tôt et celle des jeunes filles qui ont des rapports sexuels hors mariage ne sont pas comparables. Selon elle, « *les filles victimes du mariage précoce y ont été contraintes par leurs familles, contrairement aux autres qui ont la liberté de s'abstenir ou de passer à l'acte.* » « *Une chose est sure, on doit réfléchir sur les conséquences néfastes du mariage précoce qui existe toujours dans nos sociétés, même s'il est plus rare, assure-t-elle. C'est un véritable traumatisme pour les victimes qui parfois n'ont même pas encore leurs menstrues*». Aicha, 16 ans, n'a pas sa langue dans sa poche. Elle dénonce ces pratiques qui, pour elle, n'ont aucun sens. «*Les jeunes filles subissent parfois des injustices, dénonce-t-elle. Parfois, certaines d'entre elles sont données en mariage dès l'âge de 15 ans. Dernièrement, j'ai une amie qui a été mariée à un vieux à 17 ans, ce n'est pas normal ! Moi je veux avant tout étudier* ». Aicha fait partie de ces jeunes filles qui ont réussi à trouver leurs repères dans une société où traditions et modernité se combinent pour le meilleur et pour le pire.

"Togocel plage "/Fin de l'édition 2018

# Rendez-vous pris pour les vacances prochaines

Du 2 au 23 Septembre, la plage de Lomé côté hôtel Palm Beach a vibré tous les dimanches, au rythme du Show musical, et des jeux dans un environnement bien sécurisé grâce au leader de la téléphonie mobile, Togo Cellulaire.

Les populations de Lomé n'ont pas voulu se faire conter le dernier spectacle de Togocel Plage 2018. Ils étaient nombreux à faire le déplacement ce 23 septembre, veille de la rentrée scolaire, en face de l'hôtel Palm Beach pour savourer et danser sur les morceaux des artistes en vogue au Togo. Plus intéressant, la connexion haut débit, la 4G, était toujours au rendez-vous, leur permettant de télécharger de lourds fichiers ou de poster le spectacle sur les réseaux sociaux. "*À peine terminé, nous avons regrettons déjà que ce sera la fin dans quelques heures. Nous avons passé de bons temps surtout avec des stars comme Mic Flammez, Black T, c'était vraiment merveilleux. Nous remercions Togocell pour ces merveilleux instants* ", a déclaré Manifeste, rencontré sur e site. Un peu plus loin, Obed, 17 ans, propose que : "*Togocell doit organiser ces genres de spectacles au moins deux fois dans l'année. C'est-à-dire la première pendant les congés de Noël et la seconde pendant les grandes vacances. Moi par exemple je n'ai pas les moyens d'aller au concert de certains artistes mais avec Togocell Plage j'ai fait leur connaissance à zéro franc* ".

Pour les organisateurs, avec l'affluence de la population et leur réaction face aux prestations des artistes, cette édition a été une totale réussite. Rendez-vous donc pendant les grandes vacances 2019, pour une nouvelle aventure.

Afrique/Cancer et enfance

# Une sensibilisation plus renforcée sur le mal

Le cancer est la deuxième cause de mortalité de l'enfant dans le Monde, après les accidents. C'est une maladie rare chez l'enfant, et il est à première vue rassurant de se dire que leur résilience fait qu'ils guérissent le plus souvent. Mais il y a aussi, malheureusement des cas où la rémission n'est pas durable, voire pas de mise. Le Groupe Franco-Africain d'Oncologie Pédiatrique, fondé par le Professeur Jean Lemerle, ancien chef de service à l'Institut GUSTAVE ROUSSY de Villejuif, est devenu, après 13 ans de travail, l'organisme de référence dans la prise en charge du cancer de l'enfant au Maghreb et en Afrique francophone. Cette association réunit des médecins français et leurs collègues africains, elle est présente dans 13 pays: Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Congo (RD), Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Togo, Tunisie et Guinée Conakry.

Tous ces pays sont regroupés dans la lutte contre le cancer de l'enfant en Afrique. Quand on sait que 500 enfants sont diagnostiqués de cancer chaque jour dans le monde, que 8 sur 10 d'entre eux vivent dans les pays défavorisés, on imagine combien les équipes du GFAOP sont mobilisées!

***Des chiffres encourageants***

Plus de 6500 enfants ont déjà été soignés en Afrique, avec des taux de guérison qui peuvent atteindre 54 à 70%, selon les types de cancer, et plus de 200 personnes (médecins et infirmiers) formés à l'oncologie pédiatrique, mais nous sommes encore bien loin des résultats obtenus en France et dans les autres pays industrialisés.

Il faut encore former du personnel et créer de nouveaux services d'oncologie pédiatrique, faire en sorte que les enfants soient plus nombreux à être diagnostiqués de façon suffisamment précoce.

***En dehors des suivis médicaux, accompagner psychologiquement l'enfant***

La Sophrologie accompagne et améliore la combativité de l'enfant. En France, elle est définitivement incorporée dans le Plan santé 2015-2019, comme soin de support accompagnant dans les diverses institutions médicales.

L'organisation du traitement chez l'enfant est aussi différente de l'adulte, la chimiothérapie est généralement proposée très vite en 1ere intention et les autres moyens comme la chirurgie, la radiothérapie n'interviennent que dans un second temps. Quand on sait que l'enfant aborde généralement la maladie au travers des parents, il faut rester vigilant: même s'il comprend que quelque chose de grave est en train de se passer, il ne comprend pas toujours la teneur des propos des médecins et peut très vite angoisser et devenir hermétique à tout.

J'avertis souvent les parents, en expliquant que leur enfant risque de conditionner ses réactions à leur comportement. L'enfant est une véritable éponge.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°508 DE LOTO KADOO DU 14 Sept 2018

La LONATO a procédé vendredi au **509è** tirage de **LOTO KADOO.**

Lors du précédent tirage de LOTTO KADOO, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à **1.000.000F CFA** qui ont été enregistrés.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

Après le grand tirage **du 27 juillet 2018** des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2018. Au grattage, Vous pouvez gagner jusqu'à **500.000F CFA** .

Au tirage, **un gros lot de 2.000.000F CFA** est encore à enlever.

Au tirage des lots intermédiaires, plus de **640 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA** vous attendent. Alors n'hésitez pas! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2018 dans les points de vente habituels (agances, postes de jeux sur ordinateurs et auprès des vendeurs ambulants.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !**
**BONNE CHANCE A TOUS !**

### LOTO KADOO

**Résultats du tirage N°509 de LOTO KADOO du 21 Sept. 2018**

| Numéro de base | | | | | Numéros bonus | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 35 | 45 | 10 | 32 | 55 | 39 | 18 |

## LOTO Sam

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°064 DE LOTO Sam du 15 Septembre 2018

Le tirage N°065 du LOTO Sam a eu lieu samedi.

Samedi, dernier, c'est à **LOME** et à **SOKODE** que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaire c'est-à-dire des lots de d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA, qui ont été enregistrés.

En effet, **un lot de 1.000.000F CFA** a été répertorié auprès de l'opérateur **30300 b**asé à **LOME**.

A **SOKODE**, c'est **un gros lot de 2.500.000F CFA** qui a fait le bonheur d'un parieur qui tenté sa chance sur le point **de vente 10230.**

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

**Résultats du tirage N°065 de LOTO SAM du 22 Septembre 2018**

| Numéro de base | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 76 | 17 | 62 | 61 | 84 |

TOGOCEL

Du 06 Août au 30 Septembre 2018

OFFREZ-VOUS GRATUITEMENT LA

4G+

LTE

TRÈS HAUT DÉBIT

Souscrivez gratuitement dans nos agences et profitez du Très Haut Débit !

SOYEZ DÉSORMAIS DANS LA 4G !

LE LEADER